

**Maud TALLET**

Maire de Champs-sur-Marne  
Conseillère générale

Mardi 6 juillet 2010,

**Monsieur Michel MERCIER**

**Ministre**

*de l'Espace rural*

*et de l'Aménagement du territoire*

*Hôtel de Castries*

*72, rue de VARENNE*

*75 PARIS*

**Objet : Séminaire Cité DESCARTES – 9 juillet 2010**

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception, aujourd'hui 6 juillet, de la convocation au « Séminaire Cité DESCARTES » du 9 juillet prochain.

Elle me parvient au lendemain de la « démission » du « secrétaire d'Etat à la région capitale.

C'est un « départ » qui entraîne de vifs débats chez les élus locaux que nous sommes, concernés, en premier lieu, par le projet présidentiel.

Ainsi, nous découvrons :

- la nomination samedi 3 juillet de l'ex-directeur de cabinet de Christian Blanc, Marc Véron, pour assurer le poste de « préfigurateur de la nouvelle Société du Grand Paris (SGP) », en attendant la nomination du Président de la S.G.P. ;
- la suppression du « secrétariat d'Etat chargé du développement de la région capitale » ;
- et que Marc Véron pourrait, ensuite, devenir président du Directoire de la Société, au budget de 70 millions d'euros, pour sa première année.

C'est maintenant à vous, Monsieur Michel Mercier, « Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire », que le dossier du Grand Paris a « rapidement été confié » :

- vous devriez engager la phase de réalisation du projet, après la promulgation de la loi relative au Grand Paris le 3 juin 2010 et le compromis trouvé avec le conseil régional d'Ile-de-France à propos du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF).
- mettre en place la Société du Grand Paris dont dépendra le financement de la double boucle de métro automatique, ce qui représente 21,4 milliards d'euros ; la maîtrise d'ouvrage, ainsi que la construction des gares et la valorisation des terrains qui les entourent.

Avant le « départ » de Monsieur Christian Blanc :

- il était prévu que les décrets de création de la S.G.P. soient examinés dès le 7 juillet 2010 en Conseil des ministres ;
- et il était prévu que le projet de double boucle de métro soit présenté devant la Commission nationale du débat public en Octobre 2010. Celle-ci pouvant y intégrer des éléments du projet « Arc Express », porté par le Conseil régional.

Avez-vous la possibilité, Monsieur le Ministre, de m'indiquer si des modifications sont prévues ?

.../..

Par ailleurs Monsieur le Ministre,

Dans un courrier adressé à Monsieur Christian Blanc, cosigné conjointement avec mon collègue Michel Pajon, Député - Maire de Noisy le Grand, le 22 juin dernier, nous avons insisté, dans l'attente d'une réunion du Comité de suivi du « Cluster élargit de la Cité DESCARTES », pour  
 « (...) **que les réunions de ce Comité puissent être préparées et qu'à cet effet nous recevions au préalable l'ordre du jour accompagné de l'ensemble des documents nécessaires** (...) ».

Dans votre « courriel », tardif de ce matin, je ne trouve pas la réponse à notre demande.

D'autant que l'ordre du jour, que je reçois ce jour sans fond de dossier, m'amène à des remarques.

• **Présentations :**

**1. Proposition de l'équipe LION pour le réaménagement de la Cité Descartes**

Il me semble singulier que l'équipe d'architectes retenu sur concours international au cours d'un jury à EPAMarne puisse d'abord présenter des aménagements concernant ma commune en dehors de la collectivité et des collectivités directement concernées – Champs-sur-Marne, SAN, Noisy-le-Grand -, mais devant d'autres collectivités, voire entreprises, non concernées par ces aménagements.

**2. Réponse du PRES dans le cadre du Grand emprunt**

Cette question n'est que du ressort de l'Université et de l'Etat.

**3. Premiers résultats d'une étude de transport sur l'autoroute A4**

Si EPAMarne et une « Association » d'élus s'y sont penchés, aucune commune n'a commandé cette étude, directement liée aux domaines des transports publics.

**4. Premiers résultats d'une consultation pour la réalisation d'une Cité Internationale du Développement Durable sur le territoire**

Si le principe du « développement durable » traverse le Cluster élargi de la Cité Descartes, aucune information n'avait été donnée aux élus (concernés) locaux d'une « consultation ».

Ces quatre premiers points, sans « fond de dossier », et surtout, sans présentation « locale » aux élus locaux, ne peuvent donc être abordées fortuitement, mi juillet, entre élus et représentants d'entreprises, ces derniers par ailleurs sans « légitimité électorale ».

En ce qui concerne les

• **Discussions**

Il semble bien évident que les deux points sur

**1. ... « la méthode pour élaborer les orientations stratégiques d'aménagement du grand territoire » ...**

**2. ... « la stratégie de développement économique » ...**

Encore une fois, compte tenu :

du manque de « fond de dossier » sur des sujets aussi importants, et donc d'un temps nécessaire pour avoir un avis personnel et de « collectif de territoire pour le Val-Maubuée » ;

compte tenu du temps imparti ce 9 juillet - de 9 h à 12 h - il ne me semble ni réaliste, ni sérieux de penser pouvoir prendre position et même émettre quelque avis sur tant de points en si peu de temps, et peu de recul.

.../..

D'autant qu'il est souligné dans la « convocation » que votre présence, Monsieur le Ministre de l'espace rural n'est pas du tout assurée et que ce serait un « membre de votre Cabinet » qui « présiderait ce Séminaire », sur un projet présidentiel.

C'est pourquoi, moi, Maire de Champs-sur-Marne, ville support de la Cité Descartes, j'ai l'honneur de vous faire part de mon absence réfléchie et volontaire vendredi prochain, Je souhaite que mon courrier puisse vous être communiqué, malgré votre « agenda (annoncé) très chargé » et qu'il retienne votre attention, tout comme la lettre que nous avons adressée à Monsieur Christian BLANC.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

**Maud TALLET**

*Maire de Champs sur Marne  
Conseillère général*